

PRAYERS

Mr. Jamieson, a Member of the Queen's Privy Council, laid upon the Table,—Copies of press releases by the U.S. State Department, dated November 4, 1976 and the Canadian Department of External Affairs, dated November 2, 1976 (English and French) respecting an order in council, that the government proposes to promulgate, to extend the fisheries limits of Canada to 200 miles.—Sessional Paper No. 302-7/4A.

Mr. Macdonald (Rosedale) seconded by Mr. MacEachen, by leave of the House, introduced Bill C-22, An Act to amend the statute law relating to income tax, which was read the first time and ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

The text of the Message and Recommendation of the Governor General pursuant to Standing Order 62 (2) in relation to the foregoing Bill is as follows:

His Excellency the Governor General recommends to the House of Commons the appropriation of public revenue under the circumstances, in the manner and for the purposes set out in a measure entitled "An Act to amend the statute law relating to income tax".

Mr. Speaker informed the House that the Clerk of the House had laid upon the Table the Third Report of the Clerk of Petitions, stating that he had examined the petition of Messrs. Stevens, McGrath and MacKay, relating to *Les Terrasses de la Chaudière*, presented by the honourable Member for Capilano (Mr. Huntington) on Thursday, November 4, 1976, and finds that the petition meets the requirements of the Standing Orders as to form.

The Order being read for the second reading and reference of Bill C-19, An Act to amend or repeal certain statutes to enable restraint of government expenditures, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Miscellaneous Estimates.

Mr. Andras (Port Arthur), seconded by Mr. MacEachen, moved,—That the Bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Miscellaneous Estimates.

And debate arising thereon;

By unanimous consent, the House reverted to "Tabling of Documents".

Mr. Dupras for Mr. Gillespie, a Member of the Queen's Privy Council, laid upon the Table,—Copies of the National Energy Board Report to the Governor in Council, dated September 1976, in the Matter of an Application under The National Energy Board Act of Quebec Hydro-Electric Commission. (English and French).—Sessional Paper No. 302-7/5.

Debate was resumed on the motion of Mr. Andras (Port Arthur), seconded by Mr. MacEachen,—That Bill C-19, An

PRIÈRE

M. Jamieson, membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau de la Chambre,—Copie, en anglais, d'un communiqué du Département d'État américain, en date du 4 novembre 1976 et copies, en français et en anglais, d'un communiqué du Ministre des affaires extérieures, en date du 2 novembre 1976, concernant un projet de Décret du gouvernement ayant trait à la délimitation des zones de pêches du Canada à 200 milles. (Document parlementaire n° 302-7/4A).

M. Macdonald (Rosedale), appuyé par M. MacEachen, dépose, avec la permission de la Chambre, le Bill C-22, Loi modifiant le droit fiscal, qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Le texte du message et de la recommandation du Gouverneur général, imprimé en conformité des dispositions du paragraphe (2) de l'article 62 du Règlement, au sujet du bill précité, se lit ainsi:

Son Excellence le gouverneur général recommande à la Chambre des communes l'affectation de deniers publics dans les circonstances, de la manière et aux fins prévues dans une mesure intitulée «Loi modifiant le droit fiscal».

M. l'Orateur fait savoir à la Chambre que le greffier de la Chambre a déposé sur le Bureau de la Chambre le troisième rapport du greffier des pétitions, qui fait connaître qu'il a examiné la pétition de MM. Stevens, McGrath et MacKay, ayant trait aux Terrasses de la Chaudière, présentée par l'honorable député de Capilano (M. Huntington), le jeudi 4 novembre 1976, et qu'il constate que la pétition est conforme aux exigences du Règlement quant à sa forme.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent des prévisions budgétaires en général du Bill C-19, Loi modifiant ou abrogeant certaines lois pour faciliter la compression des dépenses du gouvernement.

M. Andras (Port Arthur), appuyé par M. MacEachen, propose,—Que ce bill soit maintenant lu une deuxième fois et déféré au Comité permanent des prévisions budgétaires en général.

Il s'élève un débat;

Du consentement unanime, la Chambre revient à la rubrique «Dépôt de documents».

M. Dupras, au nom de M. Gillespie, membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau de la Chambre,—Copies, en français et en anglais, d'un rapport en date de septembre 1976 au Gouverneur en conseil de l'Office national de l'énergie relatif à la demande conformément à la Loi sur l'Office national de l'énergie de la Commission hydroélectrique de Québec. (Document parlementaire n° 302-7/5).

Le débat reprend sur la motion de M. Andras (Port Arthur), appuyé par M. MacEachen,—Que le Bill C-19, Loi modifiant